



Fédération Française
de Pétanque et
Jeu Provençal



7ème CONGRES DU COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Samedi 9 Décembre 2023
à Valence (Drome)





Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 - ARDECHE 07 - CANTAL 15 - DROME 26 - ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43
PUY DE DOME 63 – RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : Espace Saint Martin – 272 Rue des 20 Toises - 38950 Saint Martin le Vinoux

Mail : cr-auvergne-rhonealpes@petanque.fr

ORDRE DU JOUR

7^e CONGRES du COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Messieurs les Présidents des Comités Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Comités Départementaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur de la Région
Messieurs les Vérificateurs aux comptes

Vous êtes conviés à assister au 7^{ème} Congrès du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes qui tiendra ses assises le :

**Samedi 9 Décembre 2023 à 09h00 à Valence (26)
Maison des Bénévoles du Sport**

Ordre du jour :

- Appel des représentants des Comités Départementaux
- Appel des membres du Comité Directeur du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
- Après obtention du quorum : Ouverture du 7^{ème} Congrès Régional
- Le mot de bienvenue de la Président du Comité de la Drome
- Adoption du P.V. du 6^{ème} Congrès Régional du 10/12/2022
- Allocution de M. le Président du Comité régional Auvergne Rhône-Alpes
- Rapport moral présenté par le Secrétaire Général
- Rapport financier présenté par le Trésorier Général
- Intervention des vérificateurs aux comptes
- Election partielle pour pourvoir 1 siège vacant réservé à un(e) licencié(e) Auvergne
- Remise des récompenses décernées aux joueurs, joueuses méritants
- Rapport sportif en image
- Approbation du Compte-rendu d'activité 2023
- Modification des statuts et du Règlement intérieur : approbation de l'Assemblée
- Augmentation de la part régionale de la licence 2024
- Perspectives 2024 :
 - Calendrier 2024
 - Tir de Précision Jeunes et Seniors
 - Représentation des CD aux Championnats Régionaux Nationaux – Régionaux
 - Délégations début d'année
- Présentation, en vue de son adoption, du budget prévisionnel 2024
- Allocutions des personnalités (en fonction de leurs disponibilités)
- Questions diverses : seules les questions reçues par écrit et adressées au Président du Comité régional, à son adresse personnelle avant le 1 Décembre 2023 seront prises en considération
- Clôture du 7^{ème} Congrès Régional Auvergne Rhône Alpes

Le Président du Comité régional
Pascal CHIRAND

Le Secrétaire Général procède à l'appel des participants à cette Assemblée.

Bureau Directeur :

Etaient présents : M. Pascal CHIRAND, Président
M. Michel CHANUT, Président Délégué
M. Jean-Yves THEARD, Vice-Président
Mme Michèle ROUX, Vice-Présidente
Mme Valérie BERTRAND, Vice-Présidente
M. Jean-Pierre CARTIER, Secrétaire général
Mme Véronique BAJOLLET, Secrétaire adjointe
Mme Elisabeth GOUGAT, Secrétaire adjointe
M. Alain ORTHALA, Trésorier Général
M. Raymond CASTANT, Trésorier Adjoint

Comité Directeur :

Etaient présents : Mme Roselyne BIGOT, Membre
M. Frédéric DELAUNE, Membre
M. René EVRARD, Membre
M. Gérard GARIN-LAUREL, Membre
M. Patrick JEUDY, Membre
M. Alain KHALINI, Membre
M. Christian LAVAL, Membre
M. Noël MAISON, Membre
M. Jean MASSINI, Membre
M. Roger THOMET, Membre
Mme Nicole TRIVES, Membre

Etaient excusés : Mme Christine MONIN, Membre
M. Christian ALIGNE, Membre

CTFR : M. Christophe ARSAC

Vérificateurs aux comptes : M. Gérard MALBETE (26) – M. Yves CHAUSSIGNAND (42)

Personnalités invitées :

M. Patrick CHALANCON, Directeur de la revue Planète-Boules
M. Michel LACHIZE (69), Président de la Commission de Discipline et
de la Commission Electorale
M. Jean-Claude DESBOUYS, Secrétaire Rapporteur de la Commission
Régionale de Discipline

Le Secrétaire Général procède à l'appel des représentants des Comités Départementaux appelés à prendre part aux votes des résolutions :

Délégués des Comités Départementaux :

CD01	Nicolas DIDIER, Président	Madeleine GERMAIN
CD03	Roger MALBEC, Président	Elisabeth GOUGAT
CD07	Joss BOUYSSIE	William GILLES
CD15	Michel CHANUT, Président	Patrick JEUDY
CD26	Marcel D'HAENENS	Gérard MALBETE
CD38	Alain ORTHALA, Président	Jean-Michel ROMUALD
CD42	Yves CHAUSSIGNAND	Julien MORO
CD43	Valérie BERTRAND, Présidente	Pas de 2 ^{ème} délégué
CD63	Richard PAPON, Président	Alain KALHINI
CD69	Thierry LEBRETON, Président	Christina ZANET
CD73	J.-Pierre JEANNOLIN, Président	Martine BIGNARDI
CD74	Gérard GARIN-LAUREL, Président	Alain TALLE

OUVERTURE du 7^{ème} CONGRES REGIONAL

Le quorum étant atteint, M. Pascal CHIRAND, Président déclare ouvert le 7^{ème} Congrès du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Pétanque et Jeu Provençal.

ADOPTION du PROCES-VERBAL du 6^{ème} CONGRES REGIONAL

Tous les Comités Départementaux ont reçu en temps utile le P.V. du 6^{ème} Congrès Régional qui s'est déroulé le 10 Décembre 2022 à Andrézieux (Loire)

Aucune remarque n'est formulée.

Le Procès-Verbal du 6^{ème} Congrès Régional est adopté à l'unanimité.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COMITE REGIONAL

Mesdames et Messieurs les Présidents des Comités Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Délégués des Comités Départementaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur de la Région
Messieurs les commissaires aux comptes
Messieurs les membres de la commission électorale
Mesdames et Messieurs

Merci au comité de la Drôme et ses bénévoles de nous accueillir pour ce 7^o congrès du comité régional. Merci au secrétaire administratif de la Drôme Gérard.

Je suis content de nous voir réunis, pour faire le bilan d'une année certainement trop rapide mais prenons le temps de nous poser et de dresser nos bilans.

Je remercie tous les membres des comités directeurs de la région et des départements pour l'énergie déployées tous le long de cette année.

Les résultats sportifs sont bons pour nos sportifs AURA , les titres de champion de France se bousculent presque, il en est de même pour les maillots arc en ciel et européen, nous verrons l'aspect babioles plus tard.

Nos finances ont souffert et la moulinette de la commission des finances a certainement des pistes à vous proposer.

La reprise des licences chez les adultes est la mais le point noir reste la moindre reprise chez les jeunes. Les 40% de pertes s'effaceront avec un travail de tous les instants

Nous ne devons pas nous satisfaire d'une reprise plus forte que les autres régions.

Nous devons continuer nos efforts l'ETR doit continuer à être force de proposition pour le comité directeur. 2024 verra la 2^o année de notre CER avec ses entrées et ses sorties.

J'espère que nous aurons assez de temps pour passer un ordre du jour ambitieux et avancer sur quelques dossiers.

Encore cette année pas une semaine sans l'annonce de la disparition d'un dirigeant, d'un bénévole, d'un joueur mais avant tout un ami

Pour cette minute de silence souvenons-nous d'eux et aussi de nos proches partis dans l'année.

Bons travaux à toutes et tous.

Pascal CHIRAND
Président

RAPPORT MORAL

Monsieur le Président du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes
Mesdames et Messieurs les Présidents des Comités Départementaux
Mesdames Messieurs les membres du Comité Régional
Mesdames et Messieurs les représentants des comités
Mesdames et messieurs,

Je remercie de Comité de la Drome et son Président, Pascal CHIRAND de nous recevoir au siège de son Comité à Valence, une ville qui aurait pu accueillir le futur siège de la Fédération Française, mais ne remuons pas le couteau dans la plaie.

Nous nous sommes de plus en plus orientés vers un fonctionnement Régional pour l'ensemble de nos activités, le preuve est que nous n'avons pas fait cette année de réunion de Commissions Territoriales, mais uniquement 2 réunions régionales auxquelles étaient conviés les Présidents de CD non élus. Il est d'ailleurs bien dommage que certains présidents ne viennent pas à ces réunions.

Le Challenge de l'Amitié a permis cette année de visiter l'Auvergne à l'invitation du club de Cournon et de son Président Richard PAPON, qui est depuis peu le nouveau Président du CD63.

Cette année 2023 confirme la reprise d'activité post-covid mais avec une répercussion moindre sur nos effectifs qui, sur la Région, ont progressé de 3 369 licences soit 8,59 % alors que la moyenne nationale se situe à 7,10%.

La baisse enregistrée en 2020 est donc en partie compensée mais il reste encore un petit déficit de 2,82% par rapport à 2019.

Si la hausse est générale dans tous les Comités, 2 comités ont enregistré une augmentation supérieure à 10% : la Drome et l'Ardèche.

Cette hausse touche toutes les catégories sensiblement de la même façon :

Senior Hommes	: + 1 247, soit +7,72 %
Seniors Femmes	: + 429, soit +11,00 %
Vétérans	: + 1 545, soit +8,97 %

Les jeunes ont également connu une hausse des effectifs de 145 licences, soit 7,41% de l'effectif, la moyenne nationale est de 7,48% pour les jeunes.

Contrairement aux Seniors, on est encore loin de l'effectif 2019 : il manque 838 licences soit 28,50 % e l'effectif 2019.

Par contre 3 comités ont enregistré une augmentation importante : plus de 20% pour l'Ain, l'Allier et le Rhône, mais 5 comités sont en baisse : Ardèche, Cantal, Isère, Loire et Haute-Loire,

A noter que le Cantal et la Haute-Loire avaient connu la plus forte hausse en 2022 et ils sont en baisse cette année. Il est difficile de recruter des jeunes mais il semble encore plus difficile de les conserver. C'est sûrement sur ce sujet « Comment fidéliser les jeunes » que nos éducateurs devraient se pencher.

Si on regarde les effectifs par catégorie, on remarque que depuis 2019, la baisse la plus importante est dans la catégorie Minimes et bien sûr les Benjamins depuis qu'ils n'ont plus de compétition spécifique à leur catégorie. On peut penser que le manque de benjamins induit automatiquement une baisse de la catégorie Minimes.

Si on se compare à la situation nationale des effectifs, on peut en tirer quelques satisfactions : on se situe à la 3ème place au palmarès des évolutions des effectifs seniors alors qu'on est descendu à la 6ème place chez les jeunes.

A noter qu'une seule Région a encore perdu des jeunes cette année.

Les clubs ont eux aussi retrouvé leurs sociétaires, car on constate une hausse globale des effectifs dans les clubs notamment les plus importants. Nous gagnons cette année 6 clubs, nous sommes donc cette année 830 clubs affiliés.

Dans le traditionnel palmarès des clubs, le Comité du Rhône garde la première place avec le club de La Calade Villefranche qui reste sur la plus haute marche du podium avec 379 licenciés.

2ème : Chauzon-Pradons (07) 337 licenciés

3ème : Albertville (73) 292 licenciés qui fait son apparition sur le podium au détriment de Seyssins (38), 4ème avec 282 licenciés.

5ème Andrézieux (42) 261 licenciés

6ème : Rumilly (74) 259 licenciés

7ème Bron (69) 248 licenciés

9ème : Burgienne (01) 247 licenciés

10ème : Les Brosses (69) 230 licenciés

Suivent Romans (26) 217 licenciés, Rive de Gier (42) 217 licenciés.

3 clubs font leur apparition dans le Top 15 : Miribel (01), Couzon (69) et Meximieux (01).

En Auvergne seuls les 3 premiers clubs atteignent la barre des 150 licences. Le podium ne change pas par rapport à l'an dernier :

1er : Haute-Auvergne (15) 184 licenciés, en hausse

2ème : Yssingaux (43) 169 licenciés, en hausse

3ème : Bellerive (03) 157 licenciés, en hausse

4ème : Vichy (03) et Arlanc (63) 130 licenciés

6ème : Yzeure (03) 115 licenciés

7ème : Domerat (03) et Billom (63) 113 licenciés

Gerzat (63) fait son apparition dans le Top 10 avec 113 licenciés. Viennent ensuite Issoire (63), Aulnat (63), Cusset (03) et Marais Montluçon (03).

Tous les autres clubs ont moins de 100 licenciés.

Nous avons organisés nos Championnats Régionaux sur 3 sites :

Rumilly (74) du 18 au 21 mai : une belle organisation du CD74 et du club local, empreinte d'émotion car c'était l'au revoir de Gaston DURET qui a été omniprésent pendant ces 4 jours malgré son état de santé. Des aurevoirs qui se sont malheureusement transformés en adieux quelques semaines plus tard.

Clermont-Ferrand (69) les 27 et 28 mai sur la Place des Bughes. Une belle place pour des beaux championnats grâce au travail du CD69 et des clubs clermontois.

Le Puy en Velay (43) 3 et 4 juin pour le Provençal disputé dans un cadre champêtre sous la direction du CD43.

Nous avons utilisé les services de 2 nouveaux animateurs qui officiaient pour la première fois sur nos championnats. Boulistenaute était présent à Rumilly avec toujours autant d'audience sur leur WEB TV et de belles images de notre Championnat de Tir de Précision.

Communication :

Les Comités Départementaux font globalement beaucoup d'effort pour mettre à jour leurs sites Internet. C'est un travail souvent fastidieux car le plus difficile pour les Administrateurs c'est obtenir les informations. On retrouve souvent beaucoup plus d'infos sur les réseaux sociaux que sur les sites institutionnels, mais il est bien difficile de faire le tri sur Facebook pour retrouver les infos qui intéressent les licenciés.

Peu d'informations sur les jeunes sur ces sites : j'ai trouvé des résultats jeunes sur seulement 3 comités sur 12.

Vous disposez d'un outil de Gestion des Tables de marque des championnats : Gestion Concours, qui vous permet de publier « en direct » l'avancement de la compétition.

Cette année on ne trouve les résultats « en direct » que sur 4 sites de comités. Le Comité de l'Allier a utilisé la procédure que j'avais proposé à tous ceux qui ne peuvent pas mettre les résultats en ligne sur leur serveur. Il faudra faire mieux l'an prochain.

Sur le plan sportif cette année a été un peu en retrait par rapport à 2022. (Les résultats complets dans le Panorama sportif cet après-midi)

Championnats des Clubs :

La participation des clubs dans les CDC/CRC est encore en augmentation par rapport à 2022, 7,8% sur la Région. 3377 équipes ont participé aux Championnats des Clubs dans les différentes catégories, ce qui représente environ 60% de l'effectif licencié.

Nous avons obtenu des résultats mitigés des équipes engagées en CNC avec :

1 montées de division en Open et 1 montée en Féminin contre 4 descentes en Open et 1 en Féminin

2 titres de Champion de France (1 en Féminin et 1 en Jeunes)

7 descentes en CRC : 3 en Open et 4 en Féminin

Championnats de France :

Une belle moisson cette année avec :

4 titres de Champion de France (Doublette Féminin, Triplette Vétérans, Triplette Minimes et Triplette Junior)

2 titres de Vice-Champion de France (Individuel Masculin et Tir de Précision Féminin)

Résultats Internationaux :

Nous avons des joueurs de la Région dans les toutes les catégories des Championnats d'Europe et du Monde avec à la clé 2 médailles d'Or Européennes :

Triplette Vétérans : Médaille d'Or pour les 3 rhodaniens Christian FAZZINO, Marco FOYOT et Michel LOY

Triplette Masculin : Médaille d'Or pour Philippe SUCHAUD (63)

Et un magnifique titre de Champion du Monde pour Christophe SARRIO (69) en Doublette associé à Dylan ROCHER.

A noter également que le club de BRON (Rhône) s'est particulièrement illustré en réalisant le doublé Coupe de France et Coupe d'Europe des Clubs : il réalise la même performance qu'ARLANC l'an dernier.

Cette année 2023 a vu la mise en place du Centre Régional d'Entraînement : 30 jeunes et 17 éducateurs. Le CRE a organisé 3 stages couplés à des nationaux jeunes. Un très bon niveau pour nos jeunes : tous ceux qui ont participé au Trophée des Pépites étaient issus du CRE et 3 juniors ont participé au Championnat du Monde en Thaïlande avec à la clé 1 médaille d'argent et 1 médaille de bronze.

On a reçu, pour la première fois dans notre Région, les Championnats d'Europe Masculins et Vétérans à Albertville. Une magnifique organisation à mettre à l'actif du club local et du CD73 et de tous les bénévoles des clubs de Savoie. Malheureusement le public n'était pas au rendez-vous, mais tous les pays participants vont garder un bon souvenir de leur passage en Savoie.

Petit bémol en fin de semaine, l'équipe de France masculine, championne sur ses terres, n'a pas daigné assister à la cérémonie de remise des récompenses de l'organisateur, ni au repas de gala.

Je souhaite que l'année 2024 continue sur la même lignée avec encore plus de licenciés dans nos clubs, de bons résultats nationaux et internationaux et surtout qu'on revoie de nombreux jeunes sur les terrains de Pétanque.

Je souhaite à toutes et tous et à vos familles une bonne et heureuse année 2024 et continuons de prendre soins de nous et de nos amis.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Jean-Pierre CARTIER
Secrétaire Général

Approbation du Rapport Moral 2023 :

Aucune remarque n'est formulée sur ce rapport, il est approuvé à l'unanimité.

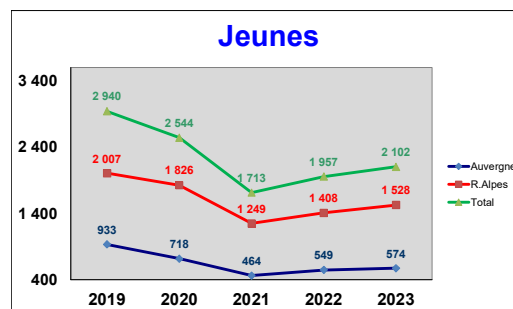
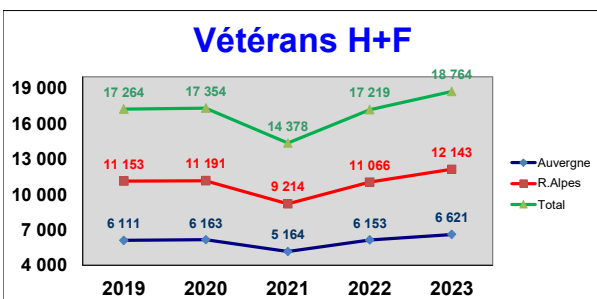
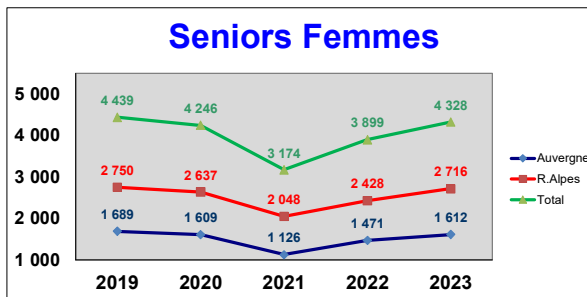
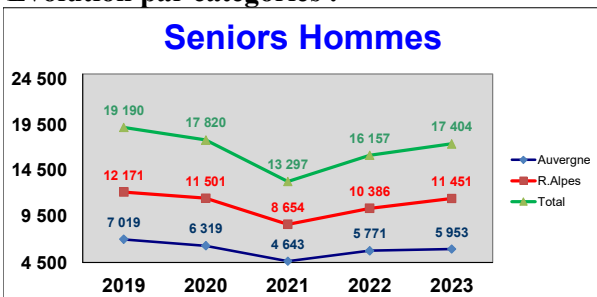


EFFECTIFS 2023

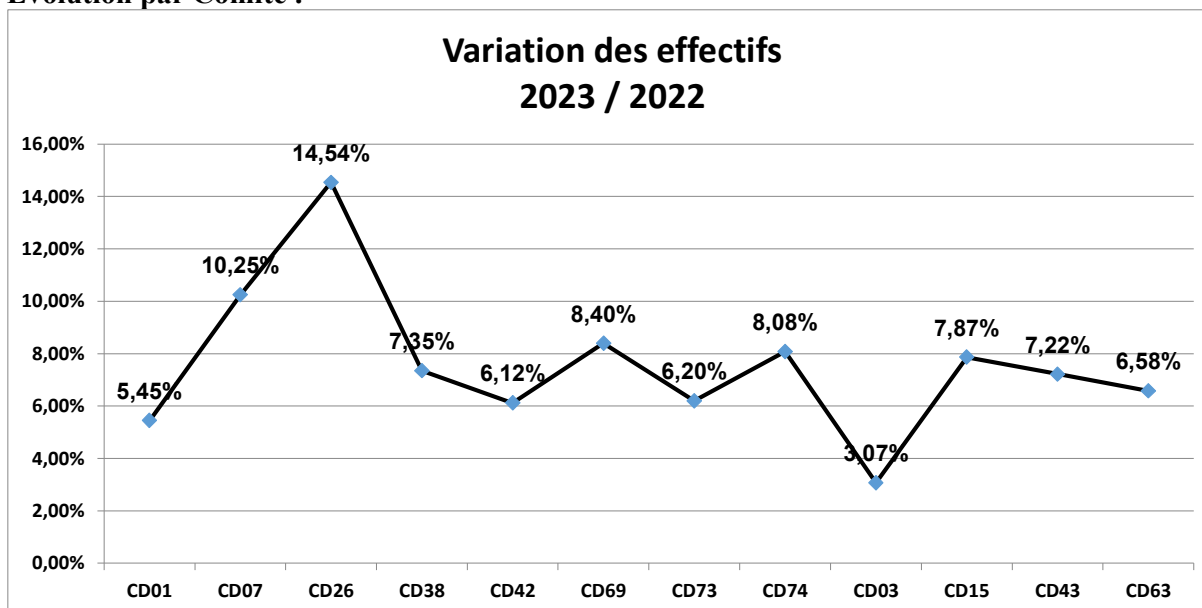
Effectif Total des licenciés :

2022		2023		Evolution	
Auvergne	13 944	Auvergne	14 760	Auvergne	+ 816
Rhône-Alpes	25 285	Rhône-Alpes	27 838	Rhône-Alpes	+ 5 553
TOTAL	39 229		42 598		+ 6 369 + 20,47%

Evolution par catégories :



Evolution par Comité :



COMPTE RENDU FINANCIER

Comme vous pourrez le constater dans le bilan, notre marge de manœuvre est limitée et il faudra être vigilant et attentif aux dépenses et les conditions de prise en charge notamment dans les délégations seront rapidement précisées.

Il faut savoir que la FFPJP ne versera plus de participation Championnats de France qui était pour mémoire de 8 245€ en 2023.

Une augmentation de licences de 1,50€ sera proposée lors du Congrès et j'espère que chacun des votants prendra l'importance et l'enjeu de cette demande. Elle a pour but de :

- Compenser la perte de la participation FFPJP pour les championnats de France
- Prendre en charge la mise à niveau du salaire du CTFR (Groupe 4 à groupe 5)
- Pouvoir embaucher un 2ème CTFR afin que toute la Région soit couverte

En se projetant sur une année, ce montant correspond à 0,125€ mensuel et il est donc incompréhensible que certains rechignent déjà à valider cette demande.

Bilan comptable 2023 :

Le total des charges est de 325 231,21€ et des produits de 327 821,90€ soit un résultat positif de 2 590,69€.

Nos provisions 2024 se montent à 15 200,00€

Notre réserve 2024 (hors provision) est de 149 145,82€.

Alain ORTHALA
Trésorier Général

Approbation du Bilan Financier 2023 :

Après avoir entendu le rapport des Vérificateurs aux comptes, le Bilan Financier 2022-2023 est soumis à l'approbation des Délégués de l'Assemblée.

Aucune autre remarque que celle mentionnée ci-dessus n'est formulée sur ce Bilan, il est approuvé à l'unanimité.

Voir pages suivantes :

- Le Bilan Financier 2023
- Le rapport des Vérificateurs aux comptes



FFPJP COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

Exercice du 01/11/2022 au 30/10/2023

BP2023	NATURE DES CHARGES	MONTANT	2023
7 500	Équipement Comité		7 162,14
1 000	Matériels et Equipements	1 950,96	
5 000	Matériels informatique	4 961,78	
1 000	Petits matériels	179,40	
500	Matériels pédagogique	70,00	
1 300	Habillement Comité		458,78
800	Tenues membres Comité	458,78	
500	Tenues Equipe Technique Régional (ETR)		
5 235	Récompenses		4 324,00
4 860	Récompenses Joueurs	3 700,00	
100	Récompenses Dirigeants	380,00	
275	Médailles	244,00	
1 500	Fournitures		486,37
750	Fournitures bureautiques	100,69	
750	Fournitures informatiques	385,68	
6 000	Convention		6 000,00
6 000	Convention Planète Boules	6 000,00	
6 600	Coupes / Lots		7 776,61
2 300	Coupes / Lots Championnats	4 020,32	
2 500	Coupes / Lots CRC	2 576,88	
300	Coupes / Lots Autres manifestations	679,41	
1 500	Coupes nationaux Jeunes	500,00	
50 500	Championnats de France		65 798,00
11 000	Championnats Senior	18 908,00	
12 000	Championnats Jeune	11 325,00	
8 500	Championnats Délégués	10 423,16	
14 000	Hébergement Année N	18 981,84	
5 000	Hébergement Année N+1	6 160,00	
15 500	Championnats régionaux		22 267,47
8 500	Championnats 1ère partie Rumilly	11 364,98	
5 500	Championnats 2ème partie Clermont-Ferrand	8 942,27	
1 500	Championnats 3ème partie Le Puy	1 960,22	
13 500	Habillement Championnats de France		14 303,70
4 500	Tenues Senior	6 043,70	
9 000	Tenues Jeune	8 260,00	
24 320	Autres manifestations		14 182,70
4 320	Trophée Doublette Jeune Rhône Alpes	1 419,32	
2 000	Challenge jeune Rhône Alpes	1 299,45	
4 500	Bol d'Or féminin	1 356,95	
10 000	Challenge de l'Amitié	8 759,45	
500	Trophée des Arbitres		
3 000	Trophée des Pépites	1 347,53	

BP2023	NATURE DES CHARGES	MONTANT	2023
52 000	Championnats des Clubs - Régional		42 013,70
5 000	CRC Auvergne	5 825,00	
32 000	CRC Rhône Alpes	21 045,00	
10 000	CRC Jeunes	10 445,21	
5 000	CRC Délégués	4 698,49	
4 200	Championnats des Clubs - National		9 997,90
3 200	CNC Jeunes	9 600,00	
1 000	CNC Délégués	397,90	
1 000	Arbitrage		2 095,00
300	Arbitrage CRC	377,20	
500	Arbitrage Championnats	1 112,20	
200	Arbitrage autres compétitions	605,60	
1 040	Cotisations		1 064,00
790	Cotisation CROS	790,00	
150	Ilona	174,00	
100	Protection juridique FFPJP	100,00	
1 550	Locations		702,00
200	Locations salles		
1 350	Loyers Siège Comité	702,00	
100	Assurances		102,19
100	Assurance Siège Comité	102,19	
7 200	Réunions		11 350,43
6 200	Réunion Comité régional	9 381,49	
1 000	Représentations / Délégations	1 968,94	
6 000	Réunions Commissions régionales		1 139,14
500	Discipline	363,22	
1 500	Jeunes		
1 000	Régionaux / Nationaux		
1 000	Championnats des Clubs		
200	Médecin	381,32	
300	Finances	394,60	
1 500	Arbitrage		
7 650	Formations		20 617,35
1 000	Arbitres	774,66	
1 000	Dirigeants		
5 650	Educateurs	2 002,74	
	Reversement Tronc Commun Comités	1 998,00	
	Recyclage BF2 ETR	190,20	
	Centre National Formation	15 651,75	
2 000	Equipe Technique Régionale		1 443,05
2 000	ETR	1 443,05	
15 000	Centre Entraînement Régional		12 287,02
15 000	CRE	12 287,02	
2 500	Détection		1 308,82
2 500	Détection Régionale	1 308,82	
3 500	Animations		5 042,44
250	Animation Centre Pénitentiaire	11,24	
3 250	Animation	5 031,20	
17 500	Congrès		22 037,95
13 000	Congrès régional	12 085,80	
4 500	Congrès fédéral N	6 032,15	
	Congrès fédéral N+1	3 920,00	

BP2023	NATURE DES CHARGES	MONTANT	2023
1 500	Documentations - Imprimés		0,00
500	Imprimerie		
1 000	Documents reliés		
950	Frais postaux - Internet		702,26
600	Affranchissement	434,18	
150	Abonnement Internet	144,00	
100	Abonnement site Internet	74,45	
100	Frais téléphoniques	49,63	
510	Autres abonnements		514,99
340	Abonnement Sage	347,11	
170	Abonnement Zoom	167,88	
40 000	CTFR		40 972,60
33 000	Salaires	33 923,54	
4 000	Véhicule	3 210,20	
3 000	Activité	3 838,86	
160	Frais Financiers		189,00
160	Tenues comptes CM	189,00	
0	Dépenses exceptionnelles		191,60
	Dépenses diverses	191,60	
0	Provisions		8 700,00
	Provisions Habillement Comité	4 500,00	
	Provision Informatique	1 500,00	
	Provision Inscriptions Formation Arbitres	1 200,00	
	Provisions Récompenses Jeunes	1 500,00	
296 315	TOTAL DES CHARGES		325 231,21



FFPJP

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

Exercice du 01/11/2022 au 30/10/2023

BP2023	NATURE DES PRODUITS	MONTANT	2023
0	Amendes		2 100,00
	Amendes Discipline	500,00	
	Amende CRC	1 600,00	
36 100	FFPJP - Participations		45 340,53
5 000	FFPJP - Participations Championnats de France	8 245,00	
3 200	FFPJP - Indemnités CNC	4 800,00	
24 000	FFPJP - Convention emploi CTFR	24 000,00	
	FFPJP - Centre Régional d'Entrainement (CRE)	4 500,00	
3 900	FFPJP - Reversements formations CTN	3 795,53	
32 500	Subventions		25 971,38
26 500	Sub Région	19 471,38	
6 000	Sub ANS	6 500,00	
2 500	Animation Centre pénitentiaire Valence		3 840,00
2 500	CP Valence	3 840,00	
0	Congrès Fédéral		12 170,75
	Congrès Fédéral N	6 920,75	
	Congrès Fédéral N+1	5 250,00	
1 100	Partenariats		1 700,00
500	Crédit mutuel	500,00	
600	Obut	1 200,00	
205 000	Licences - Mutations		203 588,40
72 000	Licences Auvergne	69 240,00	
127 200	Licences Rhône Alpes	128 078,40	
1 300	Mutations Auvergne	1 240,00	
4 500	Mutations Rhône Alpes	5 030,00	
8 700	Inscriptions		22 701,75
2 300	CRC Auvergne	2 450,00	
4 750	CRC Rhône Alpes	4 800,00	
	Initiateurs / BF	12 651,75	
1 650	Concours Régionaux	1 600,00	
	Formation Arbitres	1 200,00	
415	Produits financiers		1 009,09
400	Intérêts Livret bleu	1 002,37	
15	Intérêts Tonic	6,72	
0	Produits exceptionnels		0,00
	Recettes exceptionnelles	0,00	
10 000	Reprise sur provisions		9 400,00
10 000	Provision Centre Entrainement Régional	5 000,00	
	Provisions Participations formations	4 400,00	
296 315	TOTAL DES PRODUITS		327 821,90



COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

BILAN DE CLOTURE

Exercice du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023

ACTIF		PASSIF	
			Fonds propres
			Réserves*
			146 555,13
			*hors Actions SAOS
			762,20
			Provisions *
			15 200,00
	Paiements à recevoir	79 363,45	Résultat de l'exercice
			2 590,69
	Disponibilités		Dettes
	C.M. : compte courant	76 069,83	Paiements émis non encaissés
	C.M. : compte livret	50 000,00	
	C.M. : compte Tonic Plus	0,00	
	<i>s/total disponibilités</i>	126 069,83	<i>s/total dettes</i>
			41 087,46
			41 087,46
	Total de l'actif	205 433,28	Total du passif
			205 433,28

Total de l'actif 205 433,28

Dettes -41 087,46

Actif net au 30/10/2020 164 345,82

RESERVES 2024	149 145,82
----------------------	-------------------

PROVISIONS *	
<i>Provisions Habillement CR</i>	4 500,00
<i>Provisions Tenues ETR</i>	500,00
<i>Centre Régional Entraînement</i>	5 000,00
<i>Provision Informatique</i>	2 500,00
<i>Provisions Inscrip. Form. Arbitres</i>	1 200,00
<i>Provisions Récompenses jeunes</i>	1 500,00
TOTAL des provisions	15 200,00

**Le Trésorier Général,
Alain ORTHALA**

RAPPORT VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous soussignés, Mme Gérard MALBETE et M. Yves CHAUSSIGNAND vérificateurs aux comptes, conformément aux statuts du Comité régional, certifions avoir procédé à la vérification des comptes pour l'exercice 2022-2023.

Ces vérifications ont été effectuées le vendredi 8 décembre 2023 à Valence.

Nous avons constaté la bonne tenue des livres et l'exactitude des comptes, ainsi que des documents mis à notre disposition.

Nous avons appliqué la technique du sondage.

Lors de nos vérifications, toutes nos demandes de clarification ont été satisfaites et nous n'avons décelé aucune anomalie.

Nous remercions le Trésorier général Alain ORTHALA et son adjoint Raymond CASTANT pour le travail accompli et la bonne tenue de la comptabilité.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2022-2023

Les Vérificateurs aux Comptes

Gérard MALBETE
Signé MALBETE

Yves CHAUSSIGNAND
Signé CHAUSSIGNAND

RAPPORT SPORTIF et COMPTE RENDU D'ACTIVITE

Un diaporama a été présenté. Il donne les principaux résultats sportifs de l'année : les champions Régionaux, les Champions des CRC et les résultats nationaux et internationaux.

Le Compte rendu d'activité a été envoyé aux Comités Départementaux et aux Membres du Comité Régional, avant cette Assemblée.

Remarque du Président du CD01 : au chapitre « Discipline », revoir la rédaction du paragraphe concernant la sanction infligée à Mr Georges MALLET (supprimer : « Mr Mallet est un habitué »), erreur sur le montant de l'amende 60 € et non pas 6€).

Approbation du Compte-rendu d'Activité 2023 :

Aucune autre remarque n'est formulée sur ce document, il est approuvé à l'unanimité.

REMISE DES RECOMPENSES AUX JOUEURS MERITANTS

Devant le nombre important de titres gagnés par les joueurs AURA, le Comité Régional a décidé d'honorer et récompenser :

- Les Champions de France qui représentaient le Comité Régional
- Les champions internationaux des catégories Jeunes

Cette année nous avons le plaisir de remporter 2 titres de Champions de France dans la catégorie Jeunes :

o L'équipe Minimes de Romans :

BROYET Lorenzo - GIRAUD Preston - TESTON Loris et son coach : Stéphane GARIN

o L'équipe Juniors de Rumilly n'a pu être présente au Congrès Régional, ne reçoit pas de récompense.



Les minimes de Romans, Champions de France, en compagnie de leur coach

MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR

La Fédération Française de Pétanque nous demande de modifier nos statuts et notre Règlement intérieur pour harmoniser les statuts de toutes les Régions et prendre en compte les évolutions imposées par l'état.

Les modifications portent sur :

- Le mode de scrutin par liste bloquée
- La suppression des Commissions Territoriales
- La parité intégrale H/F pour 2028
- D'autres préconisations de la FFPJP mais qui étaient déjà appliquées en AURA

Notre Règlement intérieur fixe les modalités de constitution du Comité Directeur et de son élection. Pour le Comité Régional AURA, les élections de décembre 2024, en vue du renouvellement du Comité Directeur pour le mandat 2024-2028 se dérouleront de la façon suivante :

- Liste bloquée de 24 sièges
- Médecin élu à part au scrutin uninominal
- Seule la liste complète de 24 personnes est recevable
- La liste devra comporter au minimum :
 - o 6 candidates féminines
 - o 1 représentant de chaque département AURA, il n'y aura donc plus de quota Auvergne/Rhône-Alpes

Question du CD69 : est-ce que le représentant d'un département doit être un élu du Comité Départemental.

Réponse : ce n'est pas une obligation.

Approbation des Statuts et du Règlement intérieur :

Aucune autre remarque n'est formulée sur le sujet.

Les Statuts du Comité Régional et le Règlement Intérieur sont adoptés à l'unanimité. Ils entrent en vigueur au 1 janvier 2024.

AUGMENTATION DU PRIX DE LA LICENCE

Le constat :

- Le contrat de C. ARSAC, CTFR, doit évoluer sur la demande de la Fédération (passage d'un contrat horaire à un contrat journalier). Cette évolution entraîne une augmentation de la dépense salariale de 10 000 €.
- Les indemnités versées par la Fédération pour les déplacements des équipes au Championnats de France seront supprimées : diminution des recettes pour AURA : 7 000 € (évaluation 2023)
- Un 2ème poste de CTFR est nécessaire pour couvrir le territoire AURA. Dépense salariale annuelle : 45 000 € (la participation de la Fédération est moindre que pour le poste de C . Arsac).

Pour financer ces nouvelles dépenses, sur proposition de la Commission Finances, le Comité Directeur Régional propose une augmentation de la part régionale de la licence de 1,50 € (licences seniors et juniors), pour la porter à 6,30 € à compter du 1 janvier 2024.

Cette proposition a été débattue lors de la réunion du Comité Directeur du 14 octobre 2023, à laquelle participaient les Présidents des Comités Départementaux. Un sondage montrait que ceux-ci étaient majoritairement favorables à cette augmentation.

Le Comité du Rhône demande un vote à bulletin secret.

Le vote de l'augmentation du prix de la licence est donc soumis au vote de l'Assemblée à bulletin secret, sous le contrôle de Mr Michel LACHIZE, Président de la Commission de Surveillance de Opérations électorales.

Résultats :

Votants : 249 voix

Nuls : 18 voix

Exprimés : 231 voix

Pour l'augmentation : 178 voix

Contre l'augmentation : 53 voix

La résolution est donc adoptée à la majorité.

L'augmentation de la part régional sur le prix de la licence est fixée à 6,30 € au 1 janvier 2024, donc sur les licences 2024.

ELECTION PARTIELLE

Suite à la démission de Mr René TARTRY, il y a lieu de pourvoir ce poste vacant. Suivant les dispositions du Règlement Intérieur (Article 12B), ce poste doit être occupé par un licencié d'un des 4 départements Auvergne.

3 candidatures conformes ont été reçues au domicile du Président :

- Mme Jocelyne ARAUJO, Membre du CD63
- Mme Pierrette CELLERIER, Membre du CD63
- Mr Max LARVARON, Président du club de Bellerive (03)

Le vote a eu lieu à bulletin secret sous le contrôle de Mr Michel LACHIZE, Président de la Commission de Surveillance des Opérations électorales.

Résultat :

Votants : 249 voix	Ont obtenu :	Mme Jocelyne ARAUJO : 167 voix
Nuls : 9 voix		Mme Pierrette CELLERIER : 35 voix
Exprimés : 240 voix		Mr Max LARVARON : 38 voix

Mme Jocelyne ARAUJO est donc élu au Comité Directeur Régional pour la durée du mandat en cours, soit jusqu'au renouvellement du Comité Directeur en décembre 2024.



La nouvelle élue en compagnie de Pascal Chirand, Président Régional

BUDGET PREVISIONNEL 2024

le Trésorier présente le Budget Prévisionnel établi par la Commission Finances. Ce budget est établi sur la base du prix de licence à 6,30 €, tenant compte de l'augmentation de 1,50 € approuvée par l'Assemblée.

Les modifications portent essentiellement sur :

- Prévision de recette licences en augmentation
- Suppression Indemnités Championnat de France (versement de la FFPJP)
- Prévision dépense du 2ème CTRF
- Augmentation de certains postes de dépenses : championnats régionaux et France, ...

Approbation du Budget Prévisionnel 2024 :

Aucune autre remarque n'est formulée sur ce document, il est approuvé à l'unanimité.

Voir pages suivantes :

- Le Budget Prévisionnel 2024



FFPJP

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

BUDGET PREVISIONNEL 2024

REALISEES 2023	NATURE DES CHARGES	BP 2024	BP 2024
7 162,14	EQUIPEMENT COMITE		4 000
	Matériels et Equipements	1 000	
	Matériels informatique	2 000	
	Petits matériels	500	
	Matériels pédagogique	500	
458,78	Habillement Comité		800
	Tenues membres Comité	300	
	Tenues Equipe Technique Régional (ETR)	500	
4 324,00	Récompenses		1 550
	Récompenses Joueurs	1 000	
	Récompenses Dirigeants	300	
	Médailles	250	
486,37	Fournitures		775
	Fournitures bureautiques	275	
	Fournitures informatiques	500	
6 000,00	CONVENTION		6 000
	Convention Planète Boules	6 000	
7 776,61	Coupes / Lots		7 750
	Coupes / Lots Championnats	3 500	
	Coupes / Lots CRC	2 500	
	Coupes / Lots Autres manifestations	750	
	Coupes nationaux Jeunes	1 000	
65 798,00	Championnats de France		60 500
	Championnats Senior	17 500	
	Championnats Jeune	11 000	
	Championnats Délégués	10 000	
	Hébergement Année N	17 000	
	Hébergement Année N+1	5 000	
22 267,47	Championnats régionaux		20 000
	Ensemble des Championnats Régionaux	20 000	
14 303,70	Habillement Championnats de France		14 000
	Tenues Senior	6 000	
	Tenues Jeune	8 000	
14 182,70	Autres manifestations		17 000
	Trophée Doublette Jeune (Auvergne + Rhône Alpes)	1 500	
	Challenge jeune Rhône Alpes	1 500	
	Bol d'Or féminin (Auvergne + Rhône Alpes)	2 000	
	Challenge de l'Amitié	9 000	
	Trophée des Arbitres	1 500	
	Trophée des pépites	1 500	

REALISEES 2023	NATURE DES CHARGES		BP 2024
42 013,70	Championnats des Clubs - Régional		45 000
	CRC Auvergne	6 000	
	CRC Rhône Alpes	21 000	
	CRC Jeunes	13 000	
	CRC Délégués	5 000	
9 997,90	Championnats des Clubs - National		10 100
	CNC Jeunes	9 600	
	CNC Délégués	500	
2 095,00	Arbitrage		2 200
	Arbitrage CRC	400	
	Arbitrage Championnats	1 200	
	Arbitrage Autres compétitions	600	
1 064,00	Cotisations		1 040
	Cotisation CROS	790	
	Ilona	150	
	Protection juridique FFPJP	100	
702,00	Locations		600
	Locations salles		
	Loyers Siège Comité	600	
102,19	Assurances		1 000
	Assurance Mini Bus	1 000	
11 350,43	Réunions		12 000
	Réunion Comité régional	10 000	
	Représentations / Délégations	2 000	
1 139,14	Réunions Commissions régionales		2 000
	Discipline		
	Jeunes		
	Régionaux / Nationaux		
	Championnats des Clubs		
	Médecin		
	Finances		
	Arbitrage		
20 617,35	Formations		22 500
	Arbitres	1 500	
	Dirigeants	1 000	
	Educateurs	3 000	
	Reversement Tronc Commun Comités	2 000	
	Recyclage BF2 ETR		
	Centre National de Formation	15 000	
1 443,05	Equipe Technique Régionale		2 000
	ETR	2 000	
12 287,02	Centre Entraînement Régional		13 000
	CER	13 000	
1 308,82	Détection		2 500
	Détection régionale	2 500	
5 042,44	Animations		5 250
	Animation Centre Pénitenciaire	250	
	Animation	5 000	
22 037,95	Congrès		21 500
	Congrès régional	12 000	
	Congrès fédéral N	6 000	
	Congrès fédéral N+1	3 500	

REALISEES 2023	NATURE DES CHARGES		BP 2024
0,00	Documentations - Imprimés		1 500
	Imprimerie	500	
	Documents reliés	1 000	
702,26	Frais postaux - Internet		725
	Affranchissement	450	
	Abonnement Internet	150	
	Abonnement site Internet	75	
	Frais téléphoniques	50	
514,99	Autres abonnements		520
	Abonnement Sage	350	
	Abonnement Zoom	170	
40 972,60	CTFR 1		49 000
	Salaires	42 000	
	Véhicule	3 500	
	Activité	3 500	
0,00	CTFR 2		49 000
	Salaires	42 000	
	Véhicule	3 500	
	Activité	3 500	
189,00	Frais Financiers		190
	Tenues comptes CM	190	
191,60	Dépenses exceptionnelles		0
	Dépenses diverses	0	
8 700,00	Provisions		0
	Provisions	0	
325 231,21	TOTAL DES CHARGES		374 000



FFPJP

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

BUDGET PREVISIONNEL 2024

REALISEES 2023	NATURE DES PRODUITS	BP 2024
2 100,00	Amendes	0
	Amendes Discipline	
	Amende CRC	
45 340,53	FFPJP - Participations	36 800
	FFPJP - Participations Championnats de France	0
	FFPJP - Indemnités CNC	4 800
	FFPJP - Convention emploi CTFR	24 000
	FFPJP - Centre Régional d'Entrainement (CRE)	4 500
	FFPJP - Reversement formations CTN	3 500
25 971,38	Subventions	31 500
	Sub Région Fonctionnement	25 000
	Sub ANS	6 500
12 170,75	Congrès Fédéral	9 000
	Congrès Fédéral N	4 500
	Congrès Fédéral N+1	4 500
3 840,00	Animations	3 500
	CP Valence	3 500
1 700,00	Partenariats	1 100
	Obut	600
	Crédit mutuel	500
203 588,40	Licences - Mutations	264 600
	Licences Auvergne	91 350
	Licences Rhône Alpes	170 100
	Mutations Auvergne	650
	Mutations Rhône Alpes	2 500
22 701,75	Inscriptions	25 400
	CRC Auvergne	2 500
	CRC Rhône Alpes	4 800
	Initiateurs / BF	15 000
	Concours Régionaux	1 500
	Arbitres	1 600
1 009,09	Produits financiers	900
	Intérêts Livret bleu	900
	Intérêts Tonic	0
0,00	Produits exceptionnels	0
	Recettes exceptionnelles	
9 400,00	Reprise sur provisions	1 200
	Provision Inscriptions Formation Arbitres	1 200
327 821,90	TOTAL DES PRODUITS	374 000

COMPETITIONS 2024

Championnat de Tir de précision :

Le Championnat de Tir de précision JEUNES a lieu chaque année avec 1 catégorie Junior Garçon et une catégorie Junior Fille.

La Fédération demande que le Comité Régional organise le qualificatif dès lors qu'un Comité Départemental souhaite participer.

Sondage auprès des Présidents de CD :

8 Comités sur 12 pensent organiser le qualificatif départemental.

Le Championnat Régional sera donc organisé le Samedi 25 mai 2024 (veille du Championnat Triplette Jeunes) à Saint Félix.

Chaque CD qualifiera 1 tireur par catégorie (le champion départemental)

Qualifiés pour le Championnat de France : le champion Junior Garçon et la championne Junior Fille

Pour les seniors, le Championnat Régional se déroulera en 2025, les CD devant effectuer leurs qualificatifs en 2024.

Sondage auprès des Présidents de CD :

6 Comités sur 12 pensent organiser le qualificatif départemental, 3 n'ont pas pris de décision

Le Championnat Régional sera donc organisé en 2025 : Senior Masculin et Senior Féminin

Chaque CD qualifiera 1 tireur par catégorie (le champion départemental)

Qualifiés pour le Championnat de France : le champion Masculin et la championne Féminine

Championnats Régionaux 2024 :

Ils auront lieu à Andrézieux (42), Saint Félix (74) et La Burgienne (01). Les Championnats Seniors qualifieront 3 équipes, dans chaque catégorie, pour le Championnat de France, le Championnat Jeunes qualifiera 8 équipes par catégorie. (quota provisoire à confirmer : le Comité Régional a demandé des places supplémentaires)

Comme en 2022, la répartition par comité, des participants aux Championnats départementaux est établi en fonction des effectifs de l'année 2023. Les effectifs n'ayant pas changer la hiérarchie des comités, la répartition est la même que l'an dernier.

En 2024, il n'y aura pas de pénalisation des comités qui n'ont pas inscrit les équipes demandées en 2023. Cette mesure sera appliquée en 2025.

Pour éviter d'avoir des désistements après les inscriptions, la procédure suivante sera appliquée

- Envoi des quotas à chaque comité début Janvier 2024
- Les Comités ont jusqu'à FIN JANVIER pour diminuer leur quotas ou l'augmenter s'il reste des places disponibles après les désistements (1 équipe maximum par comité et catégorie)
- Si les quotas demandés ne sont pas honorés : sanction financière et diminution du quota pour l'année suivante

La Répartition des équipes par comité, aux Championnats Régionaux 2024 est la suivante :

- Quotas Seniors masculins applicables sur les Championnats Masculins Triplette, Doublette et Individuel et sur les Championnats Doublette Mixte, Triplette Mixte, Triplette Promotion et Triplette Vétérans

SENIORS	63	38	69	07	26	03	01	43	42	74	15	73
Nb. équipes	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2

- Quotas Seniors féminins applicables sur les Championnats Féminins Triplette, Doublette et Individuel.

FEMININES	38	26	69	01	63	15	42	07	03	74	43	73
Nb. équipes	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2

- Quotas Jeu Provençal applicables sur le Championnat Triplette Provençal

PROVENÇAL	69	01	63	26	38	42	07	74	73	03	15	43
Nb. équipes	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2

- Quotas Jeunes applicables sur le Championnat Triplette Jeunes dans les 3 catégories

JEUNES	07	26	01	38	63	42	03	15	69	74	73	43
Nb. équipes	4	4	3	3	3	3	3	2	2	2	2	1

Absences des équipes le jour du Championnat :

Application du Règlement Fédéral des Championnats de France : l'équipe dispose de 4 jours pour transmettre au Comité Régional tous les éléments nécessaires pour justifier l'absence. Dans le cas de certificat médical, celui devra préciser la nature exact de la contraindication.

Le dossier sera examiné par la Commission Médicale Régionale. Si le motif invoqué n'est pas recevable, l'équipe sera interdite, l'année suivante, du Championnat pour lequel elle est absente.

Trophée de Ligue Doublette Jeunes AURA

Il se disputera cette année au niveau régional sur la base de 32 doublettes par catégorie.

Les quotas de participation des Comités Départementaux par catégorie pour 2024 sont les mêmes que pour le Triplette Jeunes, avec la même procédure de diminution ou augmentation des quotas avant FIN JANVIER 2024.

Challenge Régional Jeunes pour Rhône-Alpes

Il y a encore eu cette année plusieurs comités absents. Ceci n'est pas admissible, les jeunes devant être la priorité pour tout le monde et chaque comité doit être en mesure d'amener les jeunes sur les compétitions.

En 2024, les absences seront pénalisées financièrement.

NATIONAUX - REGIONAUX

NATIONAUX :

Le calendrier est validé par la Fédération sauf les Nationaux Jeunes non encore publiés.

55 Nationaux en 2024 dont 28 Open, 14 Féminin, 5 Vétérans et 8 jeunes

L'application de la réforme de Nationaux n'a pas entraîné de bouleversement pour nos nationaux :

- 38 ont gardé l'inscription à 10 €, 8 à 12 € et 1 seul à 15 € (maximum autorisé : 20 €)
- 2 organisateurs seulement ont décidé de ne pas payer la sortie de Poule

La Commission constate que très souvent les Délégués officiels sont délaissés par l'organisateur (non invités au Gentleman par exemple, ...)

REGIONAUX :

Le calendrier 2024 est terminé et validé.

Les délégués sont nommés par les Comités Départementaux. Une attention particulière est demandée aux CD pour ces désignations. Des formations seront proposées par la Commission Régionale des Nationaux-Régionaux.

Pour 2024 : les Délégués aux Concours Régionaux devront être désignés par leurs CD avant FIN JANVIER, et la liste transmise au Comité Régional.

La Fédération ayant interdit les Nationaux sur 1 journée, certains Nationaux Vétérans sont inscrits cette année sur le Calendrier des Régionaux avec le même nombre d'équipes sur 1 jour, ce qui posera les mêmes problèmes que pour les nationaux.

Le Comité Régional demandera au Conseil des Régions la modification du Règlement pour appliquer les mêmes règles pour Nationaux et Régionaux quant à l'obligation de passer à 1,5 jours, les Régionaux de plus de 128 équipes.

CALENDRIER 2024 - 2025

➤ Pour 2024 :

CRC Jeunes :	14-15 septembre	lieu : Montluçon (03)
Championnat Automne R.Alpes :	9-10 novembre	lieu : Seyssins-Vinay (38)
Challenge de l'Amitié :	19-20 octobre	lieu : CD26
Congrès Régional :	14-15 décembre	lieu : Vichy (03)
Mini Bol d'Or Féminin R.Alpes :	2-3 mars	lieu : Albertville (73)
Délégués : R. EVRARD – M. ROUX – R. CASTANT – JP CARTIER		
Mini Bol d'Or Féminin Auvergne :	3 mars	lieu : Yssingeaux (43)
Délégués : V. BERTRAND – N. MAISON – P. CHIRAND		

➤ Pour 2025 :

Championnat régional 1 ^{ère} partie	: AUVERGNE
Championnat régional 2 ^{ème} partie	: CD26
Championnat régional 3 ^{ème} partie	: CD38
Mini Bol d'Or Féminin R.Alpes	: CD01 – La Burgienne
Championnat d'Automne R. Alpes	: CD73 -Albertville
Challenge de l'Amitié	: CD07
Congrès Régional	: CD69

LE CENTRE D'ENTRAINEMENT REGIONAL (CER)

Une première année de fonctionnement très satisfaisante. (Voir le Compte-rendu d'activité)

Pour 2024 :

- Les joueurs qui quittent le CRE : les juniors dernière année qui ne font pas partie d'un collectif national. Les départs de la Région.
- Les joueurs qui entrent au CRE : les joueurs issus des détectations régionales en priorité des jeunes cadets. Pour entrer au CRE, il faut justifier de 2 années de licences dans la Région AURA.

Il sera mis en place par l'ETR, une notation des jeunes à travers les compétitions régionales et nationales auxquelles ils participent. Ces observations remplaceront la journée de détection.

Calendrier des activités 2024 :

- 27-28 Janvier : Romans sur Isère
- 1-2 Juin : Clermont -Ferrand
- 16 juin : Orléans (une équipe cadet et une équipe junior)
- 29-30 juin : Moidieu-Détourbe
- 8 Septembre : Chalon sur Saône (une équipe cadet et une équipe junior)
- 23,24 et 25 Août : 2 Nationaux jeunes à Château de Loir (72)
et Longué Jumelle (49) (une équipe cadet et une équipe junior)
- 16-17 Novembre Yssingaux et compétition au Puy en Velay

L'ACTIVITE DU CTRF

Le constat :

- Peu de nouvelles conventions signées en 2023
- Peu de projets associatifs faits
- Les ententes entre écoles de Pétanque ne se mettent pas en place (5 ententes créées à ce jour)
- Les animations périscolaires : peu de retour sur les projets mis en place dans les CD

Le CTRF est à la disposition des Comités Départementaux pour faire avancer ces chantiers et mettre en place les outils de développement de la Pétanque auprès des jeunes.

QUESTIONS DIVERSES

- Question posée par le Comité de l'ALLIER :

Peut-on reprogrammer le championnat AURA Doublette Provençal avec au moins 2 places qualificatives aux CDF ?

Réponse du Président :

Le Comité Directeur s'est prononcée à la majorité, CONTRE ce championnat Régional (Réunion du 15/10/2022 à Cluses)

- Question posée par le Comité de l'AIN :

Les descentes de CNC en CRC obligent entraînent des descentes supplémentaires en CDC. Ne peut-on pas passer à des poules de 7.

Réponse du Président :

La Poule de 7 oblige à trouver 1 date supplémentaire dans le Calendrier, puisqu'on passe de 5 à 6 rencontres + 1 match exempt. Ceci à des conséquences sur le calendrier déjà très chargé et des conséquences budgétaires.

INFORMATIONS DIVERSES

- Représentation du Comité Régional au Congrès National à GRANDE-SYNTHE (15-16 décembre 2023) :
C. ALIGNÉ (26) - JP. CARTIER (73) – F. DELAUNE - A. KHALINI (63)
- Prochaines réunions du Comité Directeur :
 - Réunion plénière : 9-10 février 2024 à Lyon (siège du CROS) :
 - Vendredi 9 à 14h30 : formation sur le « Rôle du délégué » (Concours régionaux et nationaux, Championnats Régionaux et de France).
 - Vendredi 9 à 18h : réunion du Comité Directeur
 - Samedi 10 à 8h30 : réunion Comité Directeur et Présidents de CD non élus. Fin à 16h.
- Délégation Nationaux début d'année :
 - Grenoble : 9-10 février 2024 : FFPJP
 - Annecy Jeunes : 24-25 février 2024 : Jean-Pierre CARTIER

INTERVENTION PLANETE BOULES

Patrick Chalancon, Directeur de la Revue Planètes Boules remercie tous les Comités qui ont fait confiance à la revue et qui ont souscrit des abonnements. Il remercie les contributeurs, malheureusement de moins en moins nombreux.

Il annonce que la revue d'arrêtera fin 2024, faute d'avoir reçu un écho favorable à la Fédération pour la poursuite des publications. Planète Boules fêtera ses 30 ans d'existence fin 2024.

CHALLENGE SPORTIFS

Ces 2 challenges récompensent les Comités qui ont obtenu les meilleurs résultats Régionaux et Nationaux en 2023, en catégorie Seniors et en catégories Jeunes.

Sont pris en compte, les résultats obtenus par les CD dans les Championnats de France, les CRC et les CNC.

- **CHALLENGE Yves TALANCIEUX**

Ce Challenge dédié à un proche collaborateur de Patrick CHALANCON récompense le meilleur Comité sur l'ensemble de l'année pour les résultats JEUNES. Le classement s'établit comme suit :

1 ^{er} : Hte SAVOIE	90 points	7 ^{ème} : PUY DE DOME	20 points
2 ^{ème} : DROME	71 points	8 ^{ème} : RHÔNE	18 points
3 ^{ème} : ARDECHE	52 points	9 ^{ème} : CANTAL	10 points
4 ^{ème} : ISERE	43 points	10 ^{ème} : SAVOIE	5 points
5 ^{ème} : LOIRE	41 points	11 ^{ème} : Hte LOIRE	0 point
6 ^{ème} : AIN	25 points	: ALLIER	0 point

- **CHALLENGE Michel et Thomas DESBOIS**

Ce Challenge dédié à la mémoire de notre Président d'Honneur et de son fils, récompense le meilleur Comité sur l'ensemble de l'année pour les résultats SENIORS. Le classement s'établit comme suit :

1 ^{er} : RHÔNE	95 points	7 ^{ème} : Hte LOIRE	14 points
2 ^{ème} : PUY DE DOME	46 points	8 ^{ème} : LOIRE	13 points
3 ^{ème} : ALLIER	31 points	9 ^{ème} : SAVOIE	10 points
4 ^{ème} : ISERE	30 points	10 ^{ème} : ARDECHE	7 point
5 ^{ème} : Hte SAVOIE	24 points	: CANTAL	7 point
6 ^{ème} : DROME	15 points	12 ^{ème} : AIN	5 point



Remise du Challenge Talencieux

RECOMPENSES

Lors de ce 7^{ème} Congrès, l'insigne d'Arbitre Régional a été remis à Jean-Michel ROMUALD (38) qui a réussi son examen en 2023.



Remise de l'insigne d'Arbitre Régional par Alain ORTHALA,
Trésorier Régional et Président du Comité de l'Isère

CLOTURE DU CONGRES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare le 7^{ème} Congrès du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes clôt.

Le Président,
Pascal CHIRAND

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre CARTIER